

LOCAL NEWS AFRICA

VOTRE PUBLICITÉ ICI
Touchez une audience engagée sur le continent !

AUDIENCE CIBLÉE & LOCALE
VISIBILITÉ MAXIMALE
ENGAGEMENT ÉLEVÉ
CROISSANCE ASSURÉE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE

Contactez-nous: contact@localnewsafrika.com | +229 01 432 411 55 | www.localnewsafrika.com/publicite

URANIUM AU NIGER :

le projet Madaouela relancé avec 40 % pour l'État et 1 000 emplois

Auteur : **ACAKPO Sènakpon** | Publié le : **26 sept. 2026 à 17:50**



Le Niger remet en marche son projet d'exploitation d'uranium de Madaouela, dans la région d'Agadez. L'État nigérien a conclu une nouvelle convention avec Madaouela Mining Company (MAMICO), contrôlée à 60 % par le groupe australien Atomic Eagle. Le nouvel accord prévoit notamment une participation de 40 % pour l'État, une redevance initiale de 10 millions de dollars et environ 1 000 emplois destinés aux

jeunes Nigériens.

Le projet d'uranium de Madaouela entre dans une nouvelle phase. Après plusieurs années marquées par des changements de détenteur du permis et un différend autour de son exploitation, le gouvernement nigérien a officialisé une nouvelle convention minière avec **Madaouela Mining Company (MAMICO)**.

La convention a été signée le 23 septembre 2026 à Niamey entre le ministère nigérien des Mines et MAMICO, filiale du groupe australien **Atomic Eagle**. Elle fait suite à la décision du Conseil des ministres du 21 août 2026 portant réattribution du permis d'exploitation de Madaouela I.

Un partage du capital revu en faveur de l'État

La nouvelle configuration prévoit une participation de **40 % pour l'État du Niger**, contre **60 % pour Atomic Eagle**. Le groupe australien conserve le contrôle opérationnel du projet.

Cette participation publique constitue un changement important dans la gouvernance du projet. Elle doit permettre au Niger de prendre directement part aux résultats économiques de l'exploitation, tout en maintenant un partenariat avec un opérateur privé spécialisé dans l'uranium.

Selon les éléments communiqués par les autorités nigériennes, les 40 % de l'État comprennent une participation portée gratuitement et une participation contributive.

10 millions de dollars de redevance initiale

La nouvelle convention prévoit également le versement d'une **redevance initiale forfaitaire de 10 millions de dollars américains** au profit de l'État nigérien.

Le gouvernement associe cette nouvelle convention à plusieurs engagements concernant le développement local et le renforcement des capacités de l'administration minière.

Le contenu local occupe également une place importante dans le dispositif. Les autorités annoncent notamment une priorité accordée aux entreprises nigériennes pour certaines fournitures et prestations liées au projet.

Environ 1 000 emplois pour les jeunes

L'un des principaux enjeux économiques annoncés concerne l'emploi.

Le gouvernement indique que le projet devrait contribuer à la création d'environ **1 000 emplois au profit des jeunes Nigériens**.

Ce chiffre correspond à un engagement lié au développement du projet et ne signifie pas que ces emplois seront tous créés immédiatement. Leur concrétisation dépendra notamment de l'avancement des différentes phases du projet minier.

Au-delà des emplois directs, le développement de Madaouela pourrait également stimuler les activités des entreprises locales intervenant dans les services, le transport, la logistique, la construction et l'approvisionnement du secteur minier.

Une nouvelle étape après le retrait d'un précédent permis

La relance de Madaouela intervient après une période particulièrement mouvementée.

Le permis d'exploitation de Madaouela I avait été attribué à **GoviEx Niger Holdings**, avant de revenir dans le domaine public nigérien en juillet 2024 à la suite de la décision des autorités de retirer le permis.

Cette décision avait débouché sur un différend entre le Niger et GoviEx, avec une procédure d'arbitrage international.

Le dossier a depuis évolué avec la transformation de GoviEx en **Atomic Eagle**, qui porte désormais le projet Madaouela à travers MAMICO.

La nouvelle convention vise ainsi à remettre le projet sur une base juridique et capitalistique différente.

L'uranium au cœur de la nouvelle politique minière du Niger

La relance de Madaouela s'inscrit dans la volonté affichée par les autorités nigériennes de renforcer la participation de l'État dans l'exploitation des ressources naturelles.

L'uranium constitue depuis plusieurs décennies une ressource stratégique pour l'économie nigérienne. Le pays dispose d'importantes ressources uranifères dans la région d'Agadez, notamment autour d'Arlit et de Madaouela.

La nouvelle configuration de Madaouela intervient cependant dans un contexte profondément différent de celui des précédentes décennies. Depuis le changement politique de juillet 2023, Niamey cherche à revoir plusieurs partenariats économiques et miniers conclus avec des groupes étrangers.

Une relance aux enjeux économiques importants

Avec une participation publique de 40 %, une redevance initiale de 10 millions de dollars, des engagements en matière de contenu local et la perspective d'environ 1 000 emplois, le projet Madaouela représente un nouvel élément de la stratégie minière du Niger.

Son véritable impact dépendra désormais de la capacité à transformer la convention en production effective, à mobiliser les investissements nécessaires et à assurer la mise en œuvre des engagements en matière d'emploi, de développement local et de participation de l'État.

Pour le Niger, l'enjeu dépasse donc la seule reprise d'un projet d'uranium : **Madaouela constitue un test de la nouvelle approche du pays en matière de valorisation de ses ressources naturelles, de participation publique et de retombées locales de l'activité minière.**

PUBLICITÉ

